



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**CONCOURS EXTERNE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2017

ÉPREUVE ÉCRITE ADMISSIBILITE N°1

Épreuve écrite consistant à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

(Durée : 1H30 – Coefficient 3)

IMPORTANT

Aucune signature ou signe distinctif ne doivent apparaître dans votre composition sous peine d'exclusion du concours.

L'usage de tout document est interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Ce document comporte 2 pages (sans compter celle-ci)

SUJET

Les enjeux du numérique

Le numérique est devenu en 20 ans incontournable : d'une spécialité réservée aux informaticiens les plus qualifiés, il a intégré la vie quotidienne de la grande majorité des citoyens (près de $\frac{3}{4}$ des français ont un accès Internet personnel, plus de 80% ont un téléphone mobile). Au 30 juin 2010, on dénombrait près de 2 milliards d'internautes dans le monde.

Cette révolution technologique est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La société du numérique entraîne une profonde mutation du lien social et en particulier, pour la nouvelle génération, structure plus la société en réseaux sociaux d'intérêts, constitués et animés via des outils numériques, que par le lien socio-politique. C'est l'ensemble des modes de fonctionnement de la société qui en est mécaniquement impacté et ce qui apparaît aujourd'hui comme un comportement qui peut paraître minoritaire, sera demain la règle de fonctionnement de l'ensemble de la société. C'est un défi pour les pouvoirs publics qui doivent s'en saisir et, dans une vision progressiste, l'utiliser pour assurer l'expansion de valeurs collectives et d'intérêt général, faciliter l'expression démocratique et repenser l'accès aux services publics.

Le numérique est également la source d'un quart de la croissance et des créations nettes d'emploi, il compte pour 40% des gains de productivité. Cet enjeu économique doit être perçu tant par les politiques que par les entreprises.

Enfin, la démocratie, c'est aussi le droit pour l'individu d'évoluer dans un environnement sûr juridiquement, cela implique la protection de la vie privée, le droit à l'oubli numérique et le contrôle sur les moyens de surveillance que seul l'État peut garantir par de nouvelles règles du jeu partagées au plan international, la définition d'un référentiel commun et le respect des normes.

La difficulté d'appropriation, d'analyse, et de réaction face à cette évolution est réelle mais l'enjeu politique est de taille pour que le numérique ne serve pas uniquement les intérêts de quelques acteurs, états avancés ou sociétés privées du domaine, mais bien l'intérêt de tous, et les valeurs collectives auxquelles nous sommes attachés.

Sandrine Baglin-Brandel,
La gazette des communes, le 06/07/2015

À partir du texte et de vos connaissances personnelles, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1- Quel est le thème du document ? 1 pt
- 2- Qu'est-ce qu'un internaute ? 1 pt
- 3- Citez trois réseaux sociaux et donnez leurs caractéristiques. 3 pts
- 4- Expliquez en quoi il s'agit d'une révolution technologique ? 3 pts
- 5- Quels sont les impacts économiques du développement numérique ? 3 pts
- 6- Comment préserver la vie privée face au numérique ? 3 pts
- 7- Selon vous, l'administration doit-elle passer au "tout numérique" ?
Argumentez votre point de vue. 6 pts